

RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 avril 2024

Vote du taux des taxes locales : Le Conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Vote des subventions aux associations : Le Conseil Municipal approuve l'attribution de subventions aux associations et aux écoles.

Vote du coût d'un élève 2023 : Le Conseil Municipal approuve le cout d'un élève de l'école publique.

Approbation des Comptes Financiers Uniques 2023 et affectations définitives du résultat : Le Conseil Municipal approuve les Comptes Financiers Uniques 2023 pour le budget principal et les 6 budgets annexes ainsi que les affectations des résultats présentées.

Vote des budgets primitifs 2024 : Le Conseil Municipal approuve les projets de budgets primitifs présentés.

Devis Columbarium : Le Conseil Municipal approuve le devis présenté pour la fourniture et la pose d'un nouveau columbarium.

Instrumentation abbatiale - demande de subventions : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions nécessaires pour la réalisation de sondages aux abords de l'abbatiale.

Devis réfection mur de soutènement de la déviation : Le Conseil Municipal approuve le devis présenté.

Devis pour réparations des intempéries : Le Conseil Municipal approuve le devis présenté pour la réparation d'un affaissement sur la Transcévénole.

Demande de subvention fonds friche pour le 59 : Le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel et autorise Monsieur le Maire à demander les subventions afférentes.

Validation Avant-Projet Définitif pour la Place des Sénec terre : Le Conseil Municipal approuve l'APD présenté concernant l'aménagement de la Place des Sénec terre ainsi que l'estimatif.

Acquisition d'une parcelle pour travaux canalisation principale : Le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'une parcelle de terrain afin de créer un accès pour les travaux de la canalisation principale.

Régularisation voirie à la demande du Département : Le Conseil Municipal apporte son soutien au projet de café Librairie 'L'Archipel des mots' au 59 rue Saint Pierre.

Approbation du règlement de la bibliothèque : Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur présenté.

Admission en créances éteintes : Le Conseil Municipal approuve l'admission en créances éteintes suite à une commission de surendettement.

Motion de soutien : Le Conseil Municipal soutient la motion présentée par l'Association des Maires Ruraux demandant la suppression du caractère obligatoire du transfert des compétences eau et assainissement en 2026.

Prochain Conseil Municipal le jeudi 2 mai à 20 heures